



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 3 novembre 2020

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la CCI du Doubs, 46 avenue Villarceau à BESANÇON, sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.

La séance est ouverte à 17h32 et levée à 20h00

Etaient présents :

G.B.M : AEBISCHER Élise ; ADRIANSEN Jacques suppléant de M. LEGAIN Damien ; BAEHR Frédérique suppléante de M. COUDRY Sébastien ; BAILLY Guillaume ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CONTINI Jean-Claude ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; RUTKOWSKI Serge ; SIMONIN Philippe ; SOURISSEAU Nathan suppléant de Mme GAGLIOLO Lorine ; TERZO André ;
C.C.L.L : CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; PRILLARD Angèle ; STADELMANN Jean-Claude
C.C.V.M : DOUBEY Boris ; GAUTHIER André ; MORALES Roland

Etaient excusés :

G.B.M : BOUVET Nathalie suppléante de Mme ROCHDI Karima ; COUDRY Sébastien ; GAGLIOLO Lorine ; GALLIOU Françoise ; HUGUET Damien suppléant de Mme MICHEL Marie-Thérèse ; LEGAIN Damien ; LEMERCIER Myriam ; LOUIS Bernard ; MICHEL Marie-Thérèse ; ROCHDI Karima ;
C.C.L.L : CHOPARD Félix ; COULET Gérard ; MONNIER Alain ; NICOLET Mickaël ;
C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Guillaume BAILLY

Procuration de vote :

Mandants : LEMERCIER Myriam ; MONNIER Alain ;
Mandataires : BAILLY Guillaume ; STADELMANN Jean-Claude

Objet : 6E. Marché de prestations d'accueil et de gestion des déchetteries
2020/11_18-44

DÉCHETTERIES

**MARCHÉ DE PRESTATION D'ACCUEIL ET DE GESTION DES
DÉCHETTERIES**

Rapporteur : Monsieur Roland MORALES, Vice-Président

Le SYBERT gère un réseau de 16 déchetteries réparties sur son territoire. Pour l'accueil des usagers et la gestion des sites au quotidien, il dispose, à ce jour, d'un pool de 18 Agents Conseils de Déchetteries en régie.

Certaines prestations doivent donc être externalisées via un marché public.

Une consultation a été lancée ; elle est composée d'une tranche ferme et de 8 tranches optionnelles.

La tranche ferme porte sur :

- des prestations pour la gestion permanente des déchetteries durant la totalité des heures d'ouverture des sites au public - sites concernés : Amancey, Arc et Senans, Byans-sur-Doubs, Epeugney, Lavans-Quingey, Marchaux et Myon ;
- des prestations pour le complément et le renfort des équipes – sites concernés : Thise-Chalezeule, Devecey, Ornans, Pirey, Placey-Noironte, Saint-Vit, Saône et Thoraise ;
- des prestations pour le remplacement ponctuel des agents de déchetteries en régie du SYBERT pendant leurs absences - sites concernés : Thise-Chalezeule, Devecey, Ornans, Pirey, Placey-Noironte, Saint-Vit, Saône, Thoraise et Besançon-Tilleroyes.

Les tranches optionnelles portent sur :

- n° 1 : prestations pour le complément et le renfort des équipes - site concerné, Pirey du lundi au samedi - HIVER
- n° 2 : prestations pour le complément et le renfort des équipes - site concerné, Pirey du lundi au samedi – ÉTÉ
- n° 3 : prestations pour le complément et le renfort des équipes - site concerné, Saint-Vit du lundi au samedi – HIVER
- n° 4 : prestations pour le complément et le renfort des équipes - site concerné, Ornans du lundi au samedi - HIVER
- n° 5 : prestations pour le complément et le renfort des équipes - site concerné, Ornans du lundi au vendredi – ÉTÉ
- n° 6 : prestations pour le complément et le renfort des équipes - site concerné, Thoraise du lundi au samedi – HIVER
- n° 7 : prestations pour le complément et le renfort des équipes - site concerné, Placey-Noironte du lundi au samedi – HIVER
- n° 8 : prestations pour le complément et le renfort des équipes - site concerné, Placey-Noironte du lundi au vendredi - ÉTÉ

Le marché actuel pour ces prestations (dont le titulaire est le groupement Association TRI / INTERMED) arrive à échéance au 31 décembre 2020.

Une nouvelle consultation a été lancée selon les termes suivant :

- Procédure de l'appel d'offres ouvert
- Accord-cadre à bons de commande, par application des prix du BPU,
- Durée de l'accord-cadre initial : 1 an, à compter du 1^{er} janvier 2021 ;
 - o Renouvellement : 2 x 1 an, soit jusqu'au 31 décembre 2023.
- Découpage en 1 tranche ferme et 8 tranches optionnelles détaillées ci-dessus
- Estimation du marché :
 - o sur la base des prestations actuelles : 948 000 € par an en cas d'affermissement de toutes les tranches optionnelles envisagées et 825 000 € en cas d'affermissement des seules tranches optionnelles correspondant au fonctionnement actuel du service.
 - o Estimation totale du marché sur 3 ans est de 2 844 000 € H.T.
- Date limite de remise des offres : jeudi 10 septembre 2020.

Une seule offre a été reçue : celle du groupement Association TRI / INTERMED pour une valeur du Détail Quantitatif Estimatif de 990 596 € par an, toutes tranches optionnelles comprises.

Le 6 octobre 2020, après prise de connaissance de l'analyse de l'offre, la Commission d'Appel d'Offres a décidé d'attribuer le marché au groupement Association TRI / INTERMED, par application des prix proposés au BPU.

Après avoir pris connaissance des termes de la consultation et de la décision d'attribution de la CAO, de ce marché au groupement Association TRI / INTERMED à l'unanimité, le Comité Syndical autorise à Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce marché.

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0



Envoyé en préfecture le 10/11/2020
Reçu en préfecture le 10/11/2020
Affiché le **SLO**
ID : 025-252508247-20201103-2020_11_18_44-DE